REGLEMENT LABO2 NIGHT

1. **Epreuve :**

Course d'orientation nocturne par équipe de 2 sans assistance, inscrite au calendrier fédéral de la F.F.C.O. Les coureurs doivent évoluer et rester ensemble tout au long du parcours. Ils sont en autonomie complète sur un parcours varié et vallonné d'une durée maximale de 3h00.
Les balises sont matérialisées sur le terrain par des toiles orange et blanche.
Au-delà de l'heure limite fixée : 1 balise de pénalité par minute de retard.
Compétition ouverte à toute personne de plus de 18 ans.
Départ et Arrivée : Mairie de Gury (60310).

2. **Horaires :**

Accueil : 07/02/2026 à partir de 16h00 Briefing : 17h50 Départ : 18h00 Arrivée : 21h00 maxi

3. **Equipements fournis par l'organisation :**

Dossards, cartes IGN + IOF, ravitaillements, lots d'accueil, récompenses pour les 3 premiers scratch – 1° mixtes – 1° femmes (classement au nombre de balises trouvées puis au temps)

4. **Matériel obligatoire par équipe :**

1 boussole, 2 lampes frontales, ravitaillement de course, 1 téléphone portable, 1 couverture de survie et *un gilet ou brassard fluorescent par personne*, porte-carte étanche recommandé.

5. **Règlement :**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours à tout moment.

Les coureurs s'engagent à respecter le code de la route (ils ne sont en aucun cas prioritaires sur les autres usagers) et doivent se conformer aux consignes des membres de l'organisation.
Nous nous réservons le droit de mettre hors course les équipes ne respectant pas les biens, l'environnement naturel, les consignes ou les personnes.
Les coureurs seront dans l'obligation de passer à des points de contrôles obligatoires pour les traversées de route sous peine de disqualification de l'équipe. Des zones interdites sont également à respecter.

L'organisation dégage toute responsabilité pénale et civile en cas de dommage corporel et matériel. Chaque participant doit néanmoins être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle pour la nature et la durée de l'épreuve.
En cas de problème de santé, les coureurs doivent contacter le 112 et prévenir obligatoirement l'organisation de la course. Les 3 numéros des organisateurs seront indiqués sur le « roadbook balises ».
L'association se réserve le droit d'exploitation d'images des participants.

Les non licenciés à la F.F.C.O. attestent avoir pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Les documents sont en ligne sur le site fédéral.
Un « Pass'Découverte Compétition » leur sera remis.